

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 22 MAI 1861.

Rapport de la Commission de l'Intérieur, chargée d'examiner le Projet de Loi concernant des crédits supplémentaires et extraordinaires aux budgets du Ministère de l'Intérieur pour les exercices 1860 et 1861.

(Voir les N^{os} 154, son annexe et 160 de la Chambre des Représentants, et le N^o 46 du Sénat.)

Présents : MM. le BARON DE SÉLYS, le BARON DE RASSE, le BARON SEUTIN, HANSENS-HAP, et BOYAVAL, Rapporteur.

MESSIEURS,

A la date du 30 avril dernier, le Gouvernement a soumis aux délibérations de la Chambre des Représentants un Projet de Loi tendant à allouer au Département de l'Intérieur des crédits supplémentaires et extraordinaires s'élevant ensemble à la somme de fr. 56,656-75.

Cette somme a dû être majorée de celle de 26,900 francs, qui n'était pas comprise dans le Projet de Loi, et dont la nécessité a été démontrée dans une annexe à l'appui de l'exposé des motifs.

Les crédits demandés se rapportent aux objets suivants :

1 ^o Matériel de l'administration provinciale de Liège. . fr.	7,742 02
2 ^o Récompenses honorifiques et pécuniaires.	3,826 50
3 ^o Monument élevé à la mémoire du peintre Redouté . .	1,496 78
4 ^o Frais d'écriture de la Commission royale des monuments.	670 »
5 ^o Frais de déplacement des membres de la même Commission.	3,830 »
6 ^o Frais de rédaction et d'impression du rapport décennal décrété par un arrêté du 17 avril 1860	12,000 »
7 ^o Matériel de l'administration provinciale du Limbourg. .	6,000 »
8 ^o Matériel de l'administration provinciale de Namur. . .	4,000 »
9 ^o Acquisition d'un orgue pour le Conservatoire royal de musique de Liège	7,000 »
10 ^o Acquisition d'une ancienne tapisserie de haute lisse de Flandre, pour le Musée royal d'armures et d'antiquités. . fr.	2,035 »

(2)

11° Acquisition de manuscrits, pour les archives générales du royaume fr.	6,556 55
12° Indemnités dues à la Commission d'enquête pour le rouissage du lin dans la Lys	1,500 »
13° Dépenses des jurys chargés de décerner les prix quinquennaux d'histoire nationale et des sciences morales et politiques	3,900 »
14° Indemnités pour chevaux et bestiaux abattus en 1860	23,000 »
Total.	<u>83,556 75</u>

Dans l'examen du Projet de Loi, un membre a renouvelé les observations qu'il a présentées à différentes reprises sur la fréquence et l'abus des crédits extraordinaires et supplémentaires. Il voudrait que les allocations du budget ne fussent que très-exceptionnellement dépassées.

Il regrette encore que la présentation des lois de l'espèce se fasse à la fin des sessions, ce qui en rend toute discussion sérieuse presque impossible.

La majorité de la Commission reconnaît sans doute qu'il serait désirable que le Gouvernement maintint les dépenses dans la limite des crédits, mais elle ne peut se dissimuler que, malgré les prévisions les mieux établies, des nécessités administratives se produiront chaque année en dehors des allocations budgétaires.

Les notes justificatives fournies par M. le Ministre de l'Intérieur à l'appui de chacune des sommes pétitionnées, ayant paru suffisantes à votre Commission, elle a l'honneur de vous proposer l'adoption du Projet de Loi à la majorité de 4 voix ; un membre s'est abstenu.

Le Rapporteur,
BOYAVAL.